



COMITE D'ILE DE FRANCE de la FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

VELODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél. : 01 81 88 08 36 - www.cif-ffc.org

ENGAGEMENTS U13 – U15 TFCX

Montigny le Bretonneux, le 2 février 2023

Le Comité d'Ile de France de Cyclisme vous informe que les engagements au TFCX 2023 pour la catégorie U13 sont à la charge des clubs ou Comités Départementaux.

Aucune sélection ne sera effectuée par le Comité Régional pour cette catégorie.

Pour ce qui est de la catégorie U15, certains athlètes sont qualifiés d'office s'ils étaient présents lors de la manche interrégionale ainsi que lors du Championnat Régional. Pour ces athlètes, une communication a déjà été transmises aux clubs concernés.

Néanmoins, le Comité Régional dispose à la suite d'une décision récente de la Fédération Française de Cyclisme de quatre quotas supplémentaires répartis de la sorte : 2 filles, 2 garçons ou 3 filles, 1 garçon.

Ces quotas seront utilisés uniquement si des résultats significatifs ont été réalisés lors de la saison 2022 – 2023 de cyclo-cross (top 5 féminin et top 8 masculin du classement général de la Coupe d'Ile de France avec une priorité au meilleur classement général).

Il est également demandé de postuler avant le 4 février 2023 via le questionnaire ci-après.

Par ailleurs, l'ensemble des engagements seront refacturés aux clubs et aucun encadrement ne sera mis en place.

**CANDIDATURE POUR UN ENGAGEMENT TFCX
U15 VIA UN QUOTTA SUPPLEMENTAIRE**

Oscar MEYER
CTS - Manager Technique Territorial